

**OBJET NOMINATION EN VUE DE POURVOIR A LA VACANCE DE SIEGES
AU SEIN DES COMMISSIONS « CULTURE/ JEUNESSE/ SPORT »
ET « ECONOMIE MARCHANDE/ ECONOMIE SOLIDAIRE »**

Par Délibération n° 14/2-02 du 12 avril 2014 modifiée par Délibération n° 14/5-01 du 30 août 2014 et en application de l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous avez procédé à la composition des Commissions Municipales, comme suit :

AFFAIRE GENERALE/ ENTREPRISE MUNICIPALE	DELORME Eric	PROJET EDUCATIF GLOBAL	ADAME Brigitte
	JAVEL François		CADJEE Ibrahim
	FRANÇOISE Gérard		CLAIN Claudette
	LOWINSKY Jacques		VOLIA Laetitia
	VELOUPOULE MERLO Nalini		DUCHEMANN Yvette
	VICTORIA René-Paul		HO-SHING Cynthia


SOLIDARITES	HOAREAU Jean-François	CULTURE/ JEUNESSE/ SPORT	COUDERC Alain
	ANDAMAYE Marie-Annick		FURIA Anissa
	FONTAINE Gabrielle		VOLIA Laetitia
	KICHENIN Virgile		PESTEL René Louis
	ALI Lafniti		BARDINOT Sonia
	VITRY Faouzia		FOURNEL Dominique

AMENAGEMENT/ DEVELOPPEMENT DURABLE	MAILLOT Gérald	ECONOMIE MARCHANDE/ ECONOMIE SOLIDAIRE	CHOPINET Gérard
	LOWINSKY Jacques		LOYHER Jeanne
	DUCHEMANN Yvette		MELADE Thierry
	MARCHAU Jean-Pierre		EUPHRASIE Didier
	JAVEL François		FURIA Anissa
	ANILHA Fernande		LAGOURGUE Michel

Aujourd'hui, suite à la démission de Madame FURIA Anissa du Conseil Municipal, il convient de pourvoir les sièges vacants au sein des Commissions « Culture/ Jeunesse/ Sport » et « Economie Marchande/ Economie Solidaire ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

**OBJET NOMINATION EN VUE DE POURVOIR A LA VACANCE DE SIEGES
AU SEIN DES COMMISSIONS « CULTURE/ JEUNESSE/ SPORT »
ET « ECONOMIE MARCHANDE/ ECONOMIE SOLIDAIRE »**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n° 14/2-02 du Conseil Municipal en séance du 12 avril 2014 portant composition des Commissions ;

Vu la Délibération n° 14/5-01 du Conseil Municipal en séance du 30 août 2014 portant nomination en vue de pourvoir à la vacance de siège suite au décès d'un élu membre de la Commission Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Considérant la vacance de sièges au sein des Commissions « Culture/ Jeunesse/ Sport » et « Economie Marchande/ Economie Solidaire » découlant de la démission de Madame FURIA Anissa de ses fonctions de Conseillère Municipale ;

Sur le RAPPORT N° 16/2-18 du Maire ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Désigne Monsieur KICHENIN Virgile pour siéger au sein de la Commission « Culture/ Jeunesse/ Sport » (en remplacement de Madame FURIA Anissa démissionnaire du Conseil Municipal).

ARTICLE 2

Désigne Monsieur FIDJI Jean-Claude pour siéger à la Commission « Economie Marchande/ Economie Solidaire » (en remplacement de Madame FURIA Anissa démissionnaire du Conseil Municipal).

 **LE MAIRE**
Gilbert ANNETTE